

29999999999999 PARIS CLARA

4. emploi

- Durée d'emploi salarié : _____ du 1|3|0|7|2|0|2|0 au 2|6|0|7|2|0|2|0
- Date de fin initiale du CDD : _____ 2|6|0|7|2|0|2|0
- Dernier emploi tenu : AGENT TECHNIQUE Dernier lieu de travail : Dépt. 1|6
- Ancienneté dans l'entreprise : moins d'1 an entre 1 an et moins de 2 ans au moins 2 ans
- Date d'engagement de la procédure de licenciement ou de notification de la démission ou de signature de la convention de rupture conventionnelle : _____
- Préavis : effectué : _____ du _____ au _____
 non effectué } payé : _____ du _____ au _____
 non payé : _____ du _____ au _____ (motif) :
- En cas d'affiliation à un régime spécial de sécurité sociale, indiquez la caisse (maladie ou vieillesse) :
- Régime général
- Le salarié relève-t-il du régime local d'Alsace Moselle ? _____ oui non
- Catégorie d'emploi particulier : intérimaire intermittent travailleur à domicile expatrié
 employé de maison assistante maternelle
 salarié en portage salarial autre : (précisez)
- Horaire de travail : (en heures)
 - salarié au forfait oui non
 - dans l'entreprise suite à un accord, une convention collective : _____ hebdomadaire ou _____ 151.67 ou _____ annuel
 - du salarié : _____ ou _____ 70.78 ou _____
 - motif en cas de différence : travail à temps partiel
 autre motif : (précisez)
- Nature du contrat : contrat à durée indéterminée contrat à durée déterminée
- Contrat de type particulier : apprentissage professionnalisation CUI-CIE CUI-CAE contrat d'engagement éducatif
 emploi d'avenir autre : (précisez)
- Périodes de suspension du contrat de travail :
 - Congé sabbatique _____ du _____ au _____
 - Congé sans solde et assimilé _____ du _____ au _____
 - Période de disponibilité des trois fonctions publiques _____ du _____ au _____
- Statut particulier : gérant administrateur/PDG/DG Mbre/Pdt du Directoire
 Mbre du Cons. de surveillance Pdt d'une association Mbre d'un GIE Associé/actionnaire
 autre : (précisez)

5. motif de la rupture du contrat de travail

- 11 licenciement suite à redressement ou liquidation judiciaire
- 12 licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement
- 14 licenciement pour motif économique
- 15 licenciement pour fin de chantier ou d'opération
- 20 licenciement pour autre motif,
 (précisez) :
- 25 autre rupture pour raison économique
 (Art. L. 1233-3 dernier alinéa du C. du T.)
- 31 fin de contrat à durée déterminée
- 32 fin de mission d'intérim
- 81 fin de contrat d'apprentissage
- 50 rupture anticipée du CDD pour inaptitude constatée par le médecin du travail
- 95 rupture anticipée du CDD pour faute grave
- 82 résiliation judiciaire du contrat
- 83 rupture pour force majeure ou fait du prince
- 84 rupture d'un commun accord d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage
- 34 fin de période d'essai à l'initiative de l'employeur
- 35 fin de période d'essai à l'initiative du salarié
- 36 rupture anticipée d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage à l'initiative de l'employeur
- 37 rupture anticipée d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat d'apprentissage à l'initiative du salarié
- 38 mise à la retraite par l'employeur
- 39 départ à la retraite à l'initiative du salarié
- 59 démission (motif) :
- 88 rupture conventionnelle
 rupture conventionnelle collective
 rupture amiable dans le cadre d'un congé de mobilité
 rupture dans le cadre d'un accord de performance collective
 licenciement du collaborateur parlementaire
 (Art. 18 et 19 de la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017)
- 60 autre motif : (précisez) :

299999999999999 PARIS CLARA

6.1 salaires des 12 mois civils complets précédant le dernier jour travaillé et payé

Portez dans ces cadres les salaires correspondant aux 12 mois civils précédant le dernier jour travaillé et payé. (Ex : dernier jour travaillé et payé : le 25/11/2017, indiquez les salaires du 01/11/2016 au 31/10/2017).

Dernier jour travaillé payé :

2	6	0	7	2	0	2	0
---	---	---	---	---	---	---	---

6.2 primes et indemnités de périodicité différente des salaires, non mentionnées dans le cadre 6.1

ATTENTION : les indemnités de départ ou compensatrices de congés payés doivent figurer dans la rubrique 6.3.

Primes ou indemnités à périodicité liées à l'activité du salarié

Primes ou indemnités exceptionnelles liées à l'activité du salarié

POUR S'INSCRIRE OU SE RÉINSCRIRE COMME DEMANDEUR D'EMPLOI,
LE SALARIÉE EFFECTUE SA DEMANDE D'INSCRIPTION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
www.pole-emploi.fr - candidat - m'inscrire / me réinscrire

29999999999999 PARIS CLARA

6.3 sommes versées à l'occasion de la rupture (solde de tout compte)

salaire (versé après le dernier mois civil mentionné au cadre 6.1)

Période du	au	Date de paiement	Temps de travail payé (précisez en heures ou en jours)	Salaire mensuel brut soumis à contributions d'assurance chômage	Montant du précompte Assurance chômage (part salariée)
26/07/2020	26/07/2020	30/07/2020	70.78 heure(s)	789.91	

indemnité compensatrice de préavis

Montant : _____ | EUR |

indemnité compensatrice de congés payés

Montant : _____ | 71.51 | EUR |

L'indemnité est-elle due par une caisse professionnelle ? oui non

Si oui, précisez laquelle : et précisez le nombre de jours ouvrables _____ | 10 | EUR |

total des sommes ou indemnités légales, conventionnelles ou transactionnelles inhérentes à la rupture

- Montant correspondant aux indemnités légales (voir notice) : _____ | EUR | dont indemnités :

- légale de licenciement _____ | EUR | (Art. L. 1234-9 du C. du T.)
- minimale de rupture conventionnelle _____ | EUR | (Art. L. 1237-13 du C. du T.) Montant correspondant à celui de l'indemnité légale de licenciement)
- de fin de contrat à durée déterminée _____ | EUR |
- de fin de mission _____ | EUR |
- de départ à la retraite _____ | EUR |
- spéciale de licenciement _____ | EUR | (Art. L. 1235-15 du C. du T.)
- spécifique de licenciement _____ | EUR |
- due aux journalistes _____ | EUR |
- légale de clientèle _____ | EUR |
- légale due au personnel navigant de l'aviation civile _____ | EUR |
- versée à l'apprenti en application de l'article L. 6225-5 al.2 du C. du T. _____ | EUR |
- due en raison d'un sinistre _____ | EUR |
- autres indemnités légales _____ | EUR |

- Montant correspondant aux indemnités conventionnelles (convention collective) : _____ | EUR |
- Montant correspondant aux indemnités transactionnelles (transaction) : _____ | EUR |

Une transaction est-elle en cours ? oui* non

*Si d'autres sommes sont versées après l'établissement de cette attestation, vous devez les déclarer à Pôle emploi.

7. avance du régime de garantie des salaires

En cas de redressement ou de liquidation judiciaire, une avance de l'AGS :

a-t-elle été perçue ? oui Pour quelles créances : non Motif :est-elle à percevoir ? oui Pour quelles créances : non Motif :

8. authentication par l'employeur

Je soussigné(e), (nom) : LIOT (prénom) : GERARD

agissant en qualité de :

- chef d'entreprise directeur comptable mandataire liquidateur
 gérant chef du personnel administrateur judiciaire autre Le Maire (précisez) _____

certifie que les renseignements indiqués sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le motif de la rupture du contrat de travail qui est, je le rappelle, le suivant : Fin de contrat à durée déterminée ou fin d'accueil occasionnel

En cas de rupture conventionnelle, atteste n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention de la part de la Direction ou, le cas échéant, de refus de l'inspection du travail.

À AUSSAC-VADALLE le 30/07/2020

Signature

Cachet de l'entreprise

Personne à joindre concernant cette attestation :
ERDOGAN Sabrina

Téléphone : 0545206160